

# RIPOSTE

Réseau Inter Professionnel d'Ouverture Sociale et Territoriale

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



**PÔLE JEUNESSE**

**ESPACE INTERACTIF "LA PEPINIÈRE"  
CHANTIERS**

Avril 2019

# SOMMAIRE

1. Contexte d'intervention .....	3
1.1 Le cadre réglementaire de la Prévention Spécialisée .....	3
1.2 L'équipe .....	3
2. Le public accompagné par la Prévention Spécialisée .....	4
3. Les différentes actions portées par la Prévention Spécialisée .....	6
3.1 Les chantiers .....	6
3.1.1 Les chantiers loisirs .....	6
3.1.2 Les chantiers associatifs .....	10
3.1.3 La rénovation du local du service de Prévention Spécialisée .....	10
3.2 Les sorties .....	11
3.2.1 Une sortie collective .....	11
3.2.2 Une sortie à un match de Rugby à Montpellier .....	11
3.3 La « collecte de stylos » .....	12
4. Les actions partenariales .....	13
4.1 Les actions menées avec les Etablissements scolaires .....	13
4.1.1 Le groupe d'expression libre .....	13
4.1.2 Le dispositif d'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE) .....	14
4.1.3 Les interventions en classe relais .....	15
4.2 Le forum citoyen et santé .....	16
4.3 Les actions menées avec le Centre Ados de l'Agglomération du Gard Rhodanien .....	16
4.4 Accompagnement de l'association « L'Assauce Urbaine » .....	17
4.5 Le dispositif avenir .....	18
4.6 Le dispositif RADEO .....	19
5. Les différentes présences sociales .....	19
5.1 Festival Ados .....	19
5.2 Festival Zion d'été et Bagnols Reggae Festival .....	19
6. Les réunions .....	20
6.1 Les réunions en interne .....	20
6.1.1 La réunion de service hebdomadaire .....	20
6.1.2 La réunion interservices .....	20
6.1.3 La réunion mensuelle d'analyse des pratiques professionnelles .....	20
6.2 Les réunions partenariales .....	20
6.2.1 La Commission Inter-Partenariale Jeunes (CIPJ) .....	20
6.2.2 La Commission Garantie Jeunes .....	21
7. Espace interactif « La Pépinière » .....	21
7.1 Les actions menées en 2018 .....	22
Accueil, informatique, bureautique .....	22
Actions éducatives .....	22
7.2 Caractéristiques des personnes accueillies .....	22
9. Conclusion et perspectives 2019 .....	25

# 1. Contexte d'intervention

## 1.1 Le cadre règlementaire de la Prévention Spécialisée

La loi du 6 janvier 1986 a transféré aux Présidents de Conseils généraux les compétences de l'Aide Sociale à l'Enfance, dont la Prévention Spécialisée est l'une des missions. Celle-ci est précisée dans les articles L 121-2 et L 221-1 du code de l'action sociale et des familles qui stipule que le département a « une mission de prévention de la marginalisation et d'aide à l'insertion dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale. ».

L'ordonnance du 1er décembre 2005 relative aux procédures d'admission à l'aide sociale et aux établissements et services sociaux et médico-sociaux qui assimilent les structures de Prévention Spécialisée à des établissements sociaux et médico-sociaux qui relèvent désormais de la loi du 2 janvier 2002, réformant l'action sociale.

La Prévention Spécialisée s'inscrit dans la politique de protection de l'enfance dont les orientations sont déclinées dans le schéma départemental de protection de l'enfance et plus largement dans les politiques sociales, urbaines, économiques et culturelles du Département. Dans le domaine de la protection de l'enfance, la prévention concerne aussi bien la prévention des inadaptations sociales que la prévention de la maltraitance mais aussi de la délinquance et des conduites à risques. Elle prend en compte les données de contexte départemental, local et national, afin de s'inscrire dans une logique de politique globale d'action sociale.

La Prévention Spécialisée et les éducateurs de ce secteur d'activité, bien que travaillant généralement pour des associations, exercent donc leur travail dans le cadre "d'une mission de service public". Ce type de politique d'aide à la jeunesse est le dernier recours face à l'échec des autres démarches éducatives institutionnelles. Il vise à favoriser la reconstruction des liens sociaux, une meilleure intégration des jeunes en rupture, ainsi que la lutte contre l'exclusion sous toutes ses formes.

Elle se caractérise par :

- L'absence de mandat individualisé (aujourd'hui il reste une posture, mais les professionnels de la Prévention Spécialisée sont tenus au "secret professionnel de mission", car ils interviennent dans le cadre d'une mission d'Aide Sociale à l'Enfance).
- La libre adhésion.
- La garantie de l'anonymat.

Ce type de politique publique, d'aide à la jeunesse, est encadré par des lois. En particulier par la loi de décentralisation du 6 janvier 1986 et sont inscrites dans le Code de l'action sociale et des familles qui par exemple définit que la prévention est une prestation de l'Aide Sociale à l'Enfance.

## 1.2 L'équipe

L'équipe est composée de :

- **1** directeur
- **1** chef de service
- **1** comptable
- **2** éducateurs spécialisés
- **1** éducateur spécialisé en apprentissage (jusqu'en juin 2018)
- **1** animateur spécialisé dans l'informatique

Durant l'année 2017, l'équipe s'oriente sur deux volets :

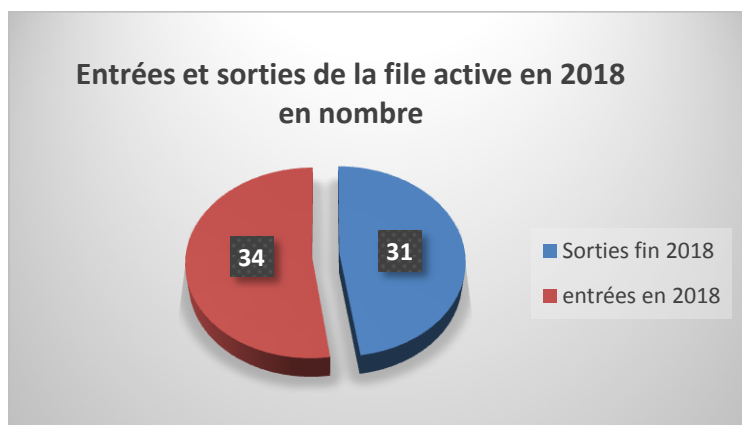
- L'éducatif pour lequel les éducateurs spécialisés sont présents,
- L'animation où l'animateur multimédia est permanent sur le local situé au sein du quartier des Escanaux. Il est soutenu par les éducateurs spécialisés sur les temps précis d'ouverture.

## 2. Le public accompagné par la Prévention Spécialisée

Les éducateurs comptent **95 jeunes** dans leur file active. Celle-ci regroupe les jeunes qui ont été accompagnés par le service cette année, et ceux qui le sont encore. Les accompagnements ont pu être sur du court, moyen ou long terme. Cependant, nous avons décidé d'extraire les jeunes rencontrés ponctuellement sur diverses actions développées ultérieurement, afin d'avoir une meilleure lisibilité sur notre travail.

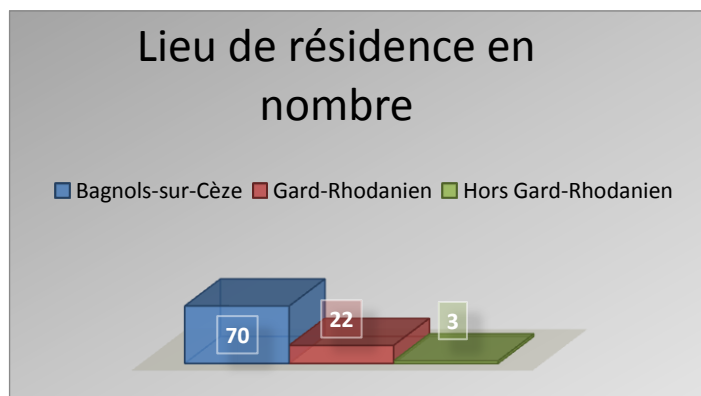
Cette année, nous avons décidé de mettre en avant le nombre de jeunes rencontrés sur l'année 2018, ainsi que ceux sortis du dispositif d'accompagnement au cours de l'année. Les jeunes que nous définissons comme « sortis » sont :

- ceux dont nous n'avons pas eu de nouvelles au cours de l'année 2018,
- ceux dont la situation s'est améliorée,
- ceux ayant quitté la ville, voire la région.

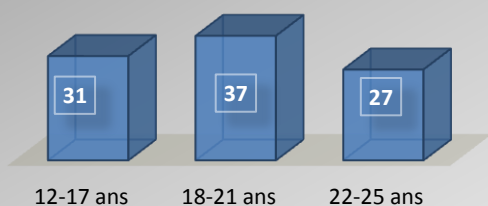


Sur les **34** jeunes venus nous rencontrer sur cette année 2018, **12** d'entre eux font également partis des **31 sortants**.

**74%** des jeunes accompagnés par le service résident à Bagnols-sur-Cèze, cependant, **23%** viennent au service mais vivent dans les villages alentours



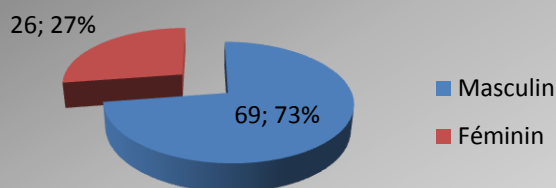
## Tranche d'âge en nombre



**33%** des jeunes sont mineurs. Cependant, on remarque que nous avons approximativement autant de jeunes dans chaque tranche d'âge, ce qui n'était pas le cas les années précédentes.

**73 %** des jeunes accompagnés sont de sexe masculin. Cependant, en intervenant sur des actions en partenariat (avec le centre ados par exemple), nous rencontrons plus de filles.

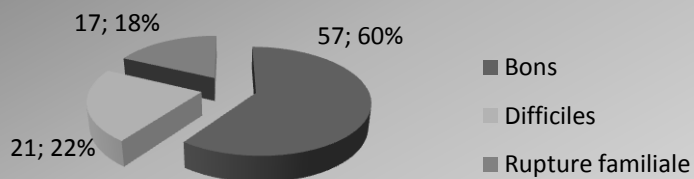
## Genre en nombre



Nous nous sommes questionnés sur le fait que nous ne rencontrons-nous que peu de filles, et avons réfléchi sur ce sujet. En questionnant les différents lieux d'accueil des jeunes filles (établissement scolaires, centre ados, le dispositif de décrochage scolaire...) et en échangeant avec les jeunes, nous avons émis le constat suivant :

- les filles n'ont, pour une grande partie, pas de problématiques au niveau de leur scolarité,
- elles ne sortent pas dans le quartier mais plutôt en centre-ville ou sur les grandes villes,
- en fonction de la culture, elles se marient jeunes ou travaillent après avoir suivi une scolarité complète.

## Liens relationnels parents/jeunes



**60 %** des jeunes ont des bons liens avec au moins un de leurs parents.

Nous sommes amenés à prendre en charge les jeunes pour des raisons multiples et variées. La Prévention Spécialisée met en avant, comme pour l'année 2017, **2 types de public** différents :

- Les jeunes entre 12 et 17 ans qui nous sollicitent particulièrement pour les chantiers loisirs. Nous les rencontrons également dans le cadre scolaire, sur la Pépinière et lors de nos interventions au Centre Ados. Nous arrivons pour les jeunes mineurs à être en lien avec les familles (cf. développement plus loin).

- Les jeunes entre 18 et 25 ans sont souvent en demande d'un accompagnement éducatif plus spécifique qu'ils considèrent comme rassurant. Concernant les jeunes majeurs, les éducateurs rencontrent des difficultés pour rencontrer les familles lorsque cela leur semble pertinent. En effet, ils constatent que la plupart des majeurs ont des relations difficiles voire en rupture avec leurs parents. Cependant, ils ont pu effectuer un travail familial, notamment pour rétablir les liens parents/enfants avec **8** jeunes qui ont accepté que les éducateurs puissent contacter et rencontrer au moins un des deux parents. Ce travail s'est révélé positif puisque les relations se sont améliorées pour 7 situations. Les relations restent parfois fragiles mais tant les jeunes que les parents n'hésitent pas à contacter les éducateurs lorsqu'ils rencontrent une nouvelle difficulté

En fonction des situations des jeunes, nous travaillons avec différents partenaires. Nous constatons le lien important avec la Mission Locale Jeunes, ce qui signifie que la plupart des jeunes sont dans une démarche d'emploi et de formation.

Nous relevons également un travail partenarial important avec le CCAS, le SST, le Pôle Social de l'association et le Secours Populaire qui est dû à la grande précarité des jeunes, tant sur le logement que sur le point financier.

Les jeunes viennent pour différentes raisons (démarches administratives, temps d'échanges, recherches d'emploi...). Nous avons également des entretiens avec les jeunes de manière individuelle. Dans ce cadre, nous pouvons les recevoir au local (**188 entretiens** cette année), sur l'extérieur (**17 entretiens** ont eu lieu à l'extérieur de la structure) et en leur rendant visite à leur domicile (**32 visites** cette année). Au vu des changements de locaux en début d'année 2018, nous avons eu énormément moins de passages spontanés des jeunes, ne sachant pas si nous étions présents ou non. En revanche, nous avons des téléphones portables qui nous permettent d'être joignables plus facilement. Les jeunes n'hésitent pas à nous contacter lorsqu'ils en ressentent le besoin ou lorsqu'ils souhaitent nous rencontrer.

Les jeunes que nous accompagnons n'ont, pour la plupart, aucune prise en charge mise en place (ASE, Mission Locale Jeunes...) et nous avons fait **130** accompagnements physiques cette année afin de leur permettre de raccrocher avec les instances qui peuvent leur être bénéfiques.

### 3. Les différentes actions portées par la Prévention Spécialisée

#### 3.1 Les chantiers

##### 3.1.1 Les chantiers loisirs

Afin de pouvoir rencontrer les parents des jeunes mineurs participant aux chantiers loisirs, les éducateurs ont décidé de modifier le processus de prise en charge. En effet, avant le premier chantier du jeune, ils ont décidé de mettre en place une rencontre obligatoire avec au moins un des 2 parents afin d'expliquer l'action à laquelle allait participer leur(s) enfant(s).

Les éducateurs ont donc rencontré les parents des **22** mineurs ayant participé aux chantiers loisirs sur 2018. Suite à cela, nous avons pu travailler avec **7** familles en fonction des problématiques qu'elles pouvaient rencontrer : liens parents/enfants, problème de scolarité, précarité financière (notamment pour l'inscription au centre ados des enfants).

Sur l'année 2018, nous avons continué et pérennisé l'action des chantiers loisirs en partenariat avec le bailleur social Habitat du Gard.

Au début de l'année 2018 un des éducateurs prenait en charge **4 jeunes** tous les mercredis après-midi de 13h30 à 17h maximum. Durant un certain temps (de Juillet à Septembre), les

chantiers loisirs ont été moins fréquents, voire même interrompus au vu du départ d'un éducateur.

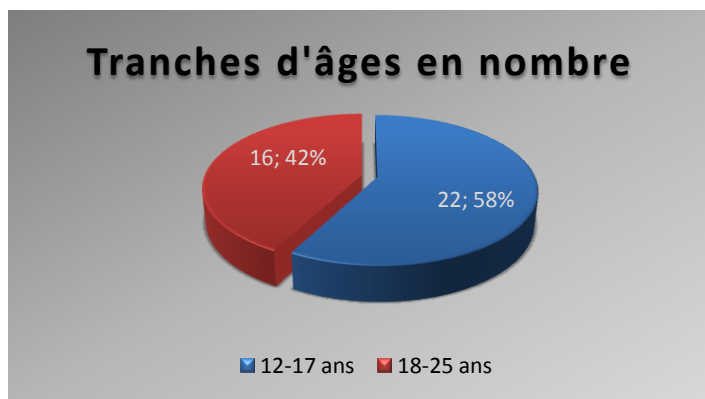
Cependant, les éducateurs du service ont décidé de revoir le fonctionnement des chantiers loisirs. En effet, ils ont fait le point sur l'action et la trouvaient très redondante. Par conséquent, ils ont réfléchi à d'autres lieux susceptibles d'accueillir des chantiers loisirs. Ceux-ci ont donc pu être développés au sein des Jardins en Cèze où une parcelle est dédiée à l'association. Un résidant de la Pension de Famille a été sollicité afin d'apporter ses connaissances dans le jardinage.

Comme en 2017, on peut découper les chantiers loisirs en trois étapes, l'organisation matérielle, l'organisation humaine et le déroulement du chantier.

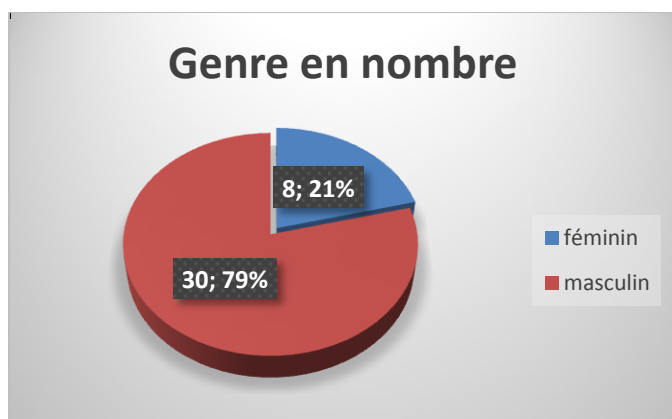
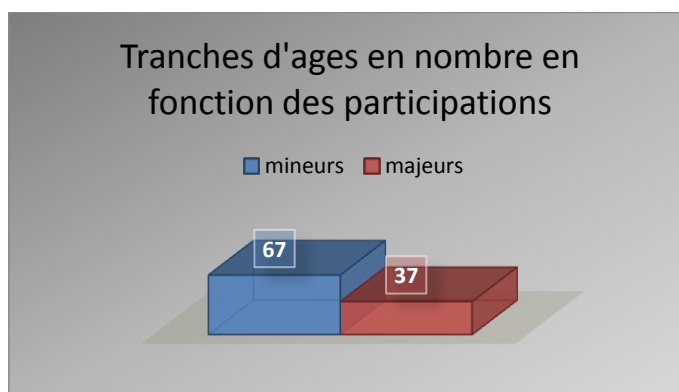
- Organisation matérielle :
  - Coordination avec Habitat du Gard ou le résidant de la Pension de Famille pour déterminer les chantiers à effectuer, et pour récupérer le matériel qui nous est mis à disposition (peinture, rouleaux, bâches...) ou celui acheté dans le cadre du jardinage.
  - Achat à Weldom ou à la pépinière « Bagnols ».
  - Préparation hebdomadaire du matériel pour le chantier à l'aide d'un inventaire type.
  - Nettoyage et rangement du matériel qui a été utilisé.
  - Préparer les pécules des jeunes, acheter des places de cinéma.
  
- ✓ Organisation humaine :
  - Prise de contact à la Pépinière pour s'inscrire (âge, coordonnées...)
  - Gestion de la file active
  - Joindre les jeunes retenus pour le chantier suivant
  - Rencontrer les parents, faire signer une feuille de prise en charge (pour les jeunes mineurs)
  - Organisation de chaque équipe pour permettre une mixité en termes d'âge et des rencontres qui n'auraient pas forcément lieu.
  - Distribuer les pécules aux jeunes ayant participé au chantier à la Pépinière le lendemain (signature d'un document).
  
- ✓ Déroulement du chantier :
  - Rendez-vous à la pépinière et récupération du matériel (préparé au préalable)
  - Présentation du déroulement de l'après-midi et distribution des tâches
  - Prise en charge informelle de jeunes durant le chantier :
    - Jeunes ne rentrant pas dans le cadre des chantiers loisirs (moins de 14 ans)
    - Jeunes ne rentrant pas dans le cadre la Prévention Spécialisée (moins de 12 ans)
    - Gestion ponctuelle de jeunes pouvant perturber le déroulement du chantier
  - Rencontre avec les habitants
  - Rencontre avec les familles
  - Création de lien au sein du quartier entre le service et la population mais également entre les personnes vivant sur place.

En 2018, nous avons repeint des halls d'immeuble du quartier des Escanaux et nous avons préparé la parcelle de jardin et fait quelques plantations. Nous avons également repeint des murs et radiateurs au sein d'une maison de retraite sur la ville de Bagnols-sur-Cèze et le local du centre-ville du Service de Prévention Spécialisée.

Au cours de l'année 2018, **38** jeunes ont participé aux chantiers loisirs pour un total de **104** participations. Les chiffres sont inférieurs à l'année 2017 suite au départ d'un des éducateurs durant l'année.



Cette année la participation est proche de l'identique entre les jeunes mineurs et majeurs. Cependant, sur la période de Septembre à Décembre 2018, nous avons eu beaucoup plus de jeunes mineurs comme le démontre le graphique suivant, avec **64%** de participation de jeunes mineurs.

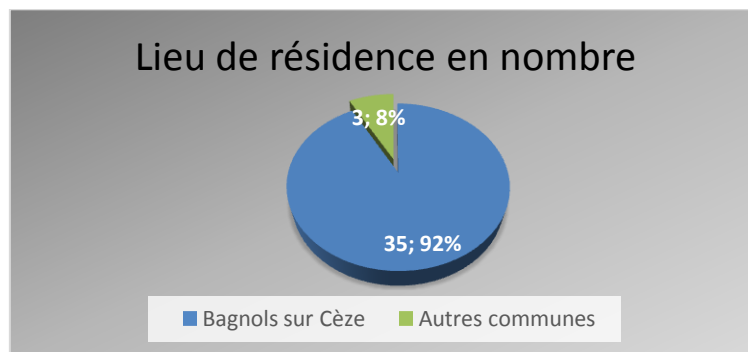


Comme en 2017, nous constatons que ce sont principalement des garçons qui font les chantiers loisirs avec **79 %** de participation masculine.

Cependant il y a une légère hausse de la participation des filles 21 % contre 16 % l'année dernière.



92 % du jeune résident sur Bagnols-sur-Cèze dont 61 % vivent dans des quartiers prioritaires. Les chiffres sont relativement similaires à l'année 2017



Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée

- **L'adhésion des jeunes au projet :**

Les jeunes participent et se réinscrivent pour participer de nouveau. Il n'y a que très rarement des désistements de dernière minute, et cela concerne principalement les majeurs.

- **Le bon déroulement des travaux :**

Les jeunes ont effectué les travaux à la demande de l'éducateur. Les chantiers ont été réalisés sans difficultés particulières. Les jeunes peuvent voir au quotidien le fruit de leur travail et apprendre de nouvelles choses.

- **L'adhésion des parents au projet :**

Pour les jeunes mineurs (âgés de 14 à 17 ans) les parents doivent signer une autorisation de prise en charge, ils sont donc informés de l'action. De plus, les travaux ayant été réalisés en partie au sein du quartier, les parents sont satisfaits du travail effectué par leurs enfants, notamment pour les personnes habitant les Escanaux. Ils sont également ravis lorsque leurs enfants se rendent au jardin puisque selon eux, c'est une activité méconnue.

Les chantiers loisirs sont une véritable action citoyenne regroupant à la fois une présence sociale et des temps d'échanges informels auprès des jeunes du quartier. Ils permettent également de revaloriser l'image des jeunes du quartier notamment auprès des habitants, parents mais également pour les autres jeunes et eux-mêmes.

Nous constatons que cette action est un bon moyen de faire connaître le service dans un quartier voire même dans une ville, de faire une évaluation des besoins tout en répondant à un manque d'activité de proximité. Cependant, cette activité a ses limites, de par le nombre de participants, de participations, ainsi que la tranche d'âge des jeunes autorisés à travailler.



### *3.1.2 Les chantiers associatifs*

Sur l'année 2018, le service de l'association RIPOSTE qui a en charge les hébergements d'urgence souhaitait rénover un de leurs logements afin d'accueillir les personnes en grande précarité dans de bonnes conditions. Pour cela, nous avons proposé à **3 jeunes** d'être aux côtés de l'agent d'entretien pour effectuer les travaux nécessaires.

Les **3 jeunes** hommes étaient déjà accompagnés par le service de Prévention Spécialisée avant d'effectuer le chantier. En effet, étant donné qu'aucun éducateur n'était présent sur ce chantier, nous avons proposé à des jeunes respectueux qui sauraient avoir une bonne attitude. Afin qu'ils puissent bénéficier de ce chantier, nous les avons accompagné à s'inscrire dans une agence intérimaire avec laquelle nous travaillons en partenariat. Cette inscription a pour objectif qu'ils puissent être connus par l'agence puis recontactés par la suite pour d'autres missions intérimaires.

Ce chantier a duré 11 jours.

Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée :

- **L'adhésion des jeunes :**

Les 3 jeunes étaient ravis de pouvoir participer à cette action afin de gagner un peu d'argent et de pouvoir apporter leurs compétences au profit de personnes en grande précarité et sans logement.

- **La ponctualité et le respect du cadre :**

2 des 3 jeunes étaient toujours présents et respectaient les horaires donnés. Cependant, pour le dernier, la ponctualité est une réelle problématique à travailler. Il est très difficile pour lui de se lever le matin. En revanche, tous ont respecté les règles et consignes données par l'agent d'entretien.

- **L'après-chantier pour les jeunes :**

Suite à ce chantier, les jeunes se sont remobilisés et ont réussi à s'inscrire dans des démarches actives : Service civique, Chantier éducatif et reprise d'études.

### *3.1.3 La rénovation du local du service de Prévention Spécialisée.*

En début d'année 2018, un nouveau local nous a été mis à disposition par la mairie de la ville. Les éducateurs du service ont décidé de le rénover. Une réflexion autour de cette action a été menée en équipe et il a été décidé de proposer aux jeunes de s'investir de manière bénévole dans les travaux (choix des couleurs de peinture, aménagement des lieux...)

Les objectifs du service étaient : l'investissement du local par les jeunes, la rénovation du lieu afin de proposer un endroit correspondant aux jeunes accueillis et avoir un support de médiation afin de créer du lien avec les jeunes participants.

**3** jeunes âgés de 18 à 22 ans ont souhaité s'investir dans ce projet sur **2 journées**. Par la suite, **2** jeunes en grande précarité et se trouvant à la rue ont proposé de faire des dessins sur les murs afin que le lieu soit plus chaleureux. Nous avons donc permis à ces jeunes de mettre une touche très personnelle dans ce nouveau lieu d'accueil.

Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée :

- **L'intérêt des jeunes à réaliser une action bénévoles :**  
3 jeunes majeurs ont participé à la rénovation du local. Ils étaient satisfaits du résultat et ravis de passer un temps plus long avec les éducateurs.
- **La valorisation des jeunes :**  
Une action bénévole est généralement valorisante pour les jeunes. Même si ces jeunes sont en grande précarité financière, ils ont participé avec beaucoup d'intérêt et souhaitaient continuer la rénovation du local. Ils avaient des idées diverses et variées afin de permettre à ce lieu d'être accueillant et chaleureux.
- **L'intérêt des jeunes pour ce nouvel espace :**  
Suite à la rénovation du local, les jeunes venaient régulièrement dans les locaux et un lien a été créé avec les éducateurs. En effet, durant ces 2 jours, des conversations sur leur situation respective ont émergées et permis de les accompagner par la suite.

### *3.2 Les sorties*

#### *3.2.1 Une sortie collective*

L'éducateur spécialisé en apprentissage a souhaité mettre en place, à destination des jeunes mineurs habitant au sein des quartiers prioritaires, une sortie en plein air afin qu'ils puissent « sortir de leur quartier » et découvrir un lieu, non loin de chez eux. Les objectifs principaux étaient de faire découvrir la nature aux jeunes, leur faire connaître autre chose que le quartier et créer du lien avec eux.

**4 jeunes** âgés de 13 à 15 ans ont participé à cette sortie. Le retour a été très positif puisque les jeunes souhaitent que nous proposons d'autres sorties du même type, sans consommation.

Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée :

- **L'adhésion des jeunes :**  
**4 jeunes** ont participé à cette sortie. Par la suite, nous avons pu les accompagner en fonction des problématiques qu'ils rencontraient. Avant cette sortie, ils étaient connus du service parce qu'ils passaient au local de la Pépinière mais nous ne parvenions pas à créer un lien de confiance suffisant pour qu'ils puissent accepter un accompagnement.
- **L'intérêt des jeunes à faire des sorties sans consommation :**  
Les jeunes souhaitent que nous renouvelions ce type d'action. Nous souhaiterions donc pouvoir effectuer d'autres sorties similaires mais en permettant aux jeunes d'être acteurs. En effet, nous souhaiterions préparer et choisir avec eux les différentes sorties afin qu'ils s'investissent et comprennent ce qu'il est possible, ou non, de faire.

#### *3.2.2 Une sortie à un match de Rugby à Montpellier*

La coordinatrice du CLSPD a proposé des places pour un match de rugby au service de Prévention Spécialisée. Les éducateurs ont donc décidé de proposer à des jeunes mineurs de se rendre sur Montpellier durant une journée. L'éducateur spécialisé en apprentissage a décidé de mettre en place cette action. Il a proposé aux jeunes du quartier des Escanaux. **4 jeunes** garçons, âgés de 12 à 15 ans ont été ravis d'avoir l'opportunité de se rendre sur Montpellier et

d'aller voir le match de rugby (c'était une première fois pour tous). L'éducateur spécialisé en apprentissage a, en amont, rencontré les parents des jeunes afin de leur présenter la journée et leur faire signer un document de prise en charge.

Les objectifs fixés étaient : sortir les jeunes du quartier, leur faire découvrir le rugby, créer du lien avec eux grâce à un support de médiation, être dans la continuité en proposant d'autres actions collectives.

Cette sortie a été réalisée en partenariat avec les médiateurs du CLSPD. Cependant, l'éducateur a dû séparer le groupe et partir visiter Montpellier seulement avec les jeunes qu'il avait pris en charge.

Les critères d'évaluation du service de Prévention Spécialisée :

- **L'adhésion des jeunes :**

Les **4 jeunes** étaient ravis de leur sortie et ont apprécié autant le match que la balade dans Montpellier.

- **Le comportement des jeunes dans un lieu inconnu :**

Les **4** jeunes ont été respectueux tant avec l'éducateur qu'avec les personnes extérieures. Ils ont également su adapter leur comportement en fonction du lieu où ils étaient et des personnes qu'ils pouvaient rencontrer.

- **Les actions en partenariat :**

Les relations ont été conflictuelles entre les jeunes accompagnés par le CLSPD et ceux accompagnés par la Prévention Spécialisée. L'éducateur spécialisé en apprentissage a pu se trouver en difficulté face aux jeunes qui n'étaient pas sous sa responsabilité. Après avoir séparé le groupe, tout s'est bien passé, nous pensons donc qu'il est préférable de faire des sorties en petit groupe, ou bien de préparer la journée en amont avec les différents professionnels.

### ***3.3 La « collecte de stylos »***

Cette action est le fruit d'un partenariat entrepris avec le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes (CMEJ). Ce groupe de jeunes enfants de la ville ont mis en écrit ce projet qui avait pour objectif principal un mouvement écologique, que chacun de nous soit actif pour préserver notre planète. En lien avec l'animateur référent du CMEJ, la Prévention Spécialisée a été contacté pour s'investir dans cette collecte qui pourra faire intervenir des jeunes suivis par le service. Ainsi le réseau du CMEJ et de la Prévention Spécialisée a permis de poster des boîtes dans différents lieux (établissements scolaires, services municipaux, association...). Ces boîtes imaginées par les jeunes du CMEJ vont permettre aux personnes souhaitant jeter leurs stylos usagés à l'intérieur. Lorsqu'une boîte sera pleine ou pas, un éducateur du service de Prévention Spécialisée accompagné d'un ou plusieurs jeunes se rendront dans les lieux où sont les boîtes.

A noter que les stylos seront envoyés à TerraCycle qui est une société qui va les recycler. En échange les jeunes de la Prévention Spécialisée pourront accéder à des loisirs, des espaces culturels et toutes autres activités similaires par le biais de chèques de 40 €. Les jeunes vont alors par le biais du service de prévention recevoir ce pécule de 40 € en échange de 20 kilogramme de stylos envoyés. Le but étant de permettre à ces jeunes d'avoir l'opportunité d'accéder à des services en réalisant un acte écologique.

Des jeunes du service ont été accompagnés à créer leur association dites de culture urbaine au sein de la ville. Aujourd'hui, ce sont eux qui réalisent les collectes, avec un éducateur du

service, et qui vont pouvoir, par la suite, reprendre le projet et obtenir l'argent par l'intermédiaire d'une « bonne action pour la planète ».

Des boîtes sont actuellement déposées au sein :

- De 4 écoles primaires
- De 2 collèges
- Du centre aéré
- De la mairie
- Du Centre Médico-Social
- De l'association RIPOSTE.

Depuis Juin 2017, nous nous rendons au sein de chaque école primaire chaque semaine qui précède les vacances scolaires. Dans ce cadre, nous discutons avec les élèves du périscolaire et leur expliquons l'objectif de cette action pour ceux qui l'ignorent.

## 4. Les actions partenariales

### 4.1 Les actions menées avec les Etablissements scolaires

#### 4.1.1 Le groupe d'expression libre

Le groupe d'expression libre est une action menée depuis **5** années dans un collège. Il permet aux jeunes d'avoir un lieu d'échange et de partage où ils peuvent aborder les sujets qu'ils désirent, tout en ayant un cadre apporté par les éducateurs.

Il a lieu à raison d'une fois par semaine durant 1 heure (le temps de midi) et peut accueillir jusqu'à **15** jeunes.

Cette année, nous avons maintenu la décision prise en septembre 2017, en intervenant seul sur ces temps de groupe d'expression libre. Les éducateurs se rendent donc au collège une fois tous les 15 jours.

Cette année, nous avons eu **83** participations (contre **106** en 2017) à cette action. La diminution est due à la reprise tardive de l'action en début d'année scolaire.

Cette année a été particulière car nous avons eu les mêmes **14** jeunes filles de 3<sup>ème</sup> sur tous les temps de Groupe d'expression libre. Celles-ci venaient évoquer leurs appréhensions sur l'arrivée au lycée et discuter de divers sujets qui les intéressaient.

Nous avons tous de même eu 2 jeunes filles de 4<sup>ème</sup>.

**100%** des participants étaient des jeunes filles.

Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée :

- **L'intérêt des jeunes pour l'action.**

Lors des différents bilans effectués avec les jeunes, nous relevons qu'ils sont intéressés par l'action et les sujets abordés et souhaitent que celle-ci soit reconduite.

- **Les classes qui participent :**

Nous avons eu des jeunes de 4<sup>ème</sup>.et 3<sup>ème</sup>. Cette année, nous n'avons pas eu de 6<sup>ème</sup> ni de 5<sup>ème</sup>, malgré nos passages auprès de chacune des classes de ces niveaux, en début d'année scolaire comme toutes les années précédentes, pour présenter l'action.

- **L'engagement des jeunes :**  
Les jeunes sont investis, ils apportent des sujets et osent prendre la parole et donner leurs ressentis.
- **Le respect des règles, du lieu et de l'action :**  
Les jeunes sont très respectueux.
- **Perspectives pour l'année 2019 :**  
Faire un passage dans toutes les classes, tous niveaux confondus et proposer des thèmes définis en amont avec le personnel du collège.

#### *4.1.2 Le dispositif d'Accompagnement des Collégiens Temporairement Exclus (ACTE)*

Lors des exclusions scolaires, l'éducateur, qui prend en charge le jeune, rencontre également les parents afin de présenter l'action proposée et de leur faire signer la convention de prise en charge. Cette présentation a lieu au sein de l'établissement scolaire et dure entre 30 minutes et 1h. A la fin de la prise en charge, le bilan est également effectué au collège, en présence d'au moins un des parents du jeune. Cette année, les éducateurs ont donc pu rencontrer les parents des **5** jeunes qui ont bénéficié du dispositif ACTE. Par la suite, un lien a été créé entre une famille et un des éducateurs. Un accompagnement familial a donc pu être effectué.

Les éducateurs sont parfois sollicités, indépendamment du dispositif ACTE, pour rencontrer des jeunes, au sein des établissements scolaires, qui connaissent des difficultés. Le lien mère/fille a notamment été travaillé suite à la rencontre d'une jeune au sein d'un collège qui pouvait exposer des difficultés dans ses relations avec ses parents. L'éducatrice a donc pu rencontrer la mère et effectuer un travail familial.

Ce dispositif consiste à prendre en charge les jeunes exclus temporairement, pour une durée de **1 à 3** jours. Cette action est menée en partenariat avec le Programme de Réussite Educative (PRE) et le Comité Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CLSPD) pour une prise en charge globale du jeune.

Les objectifs principaux de cette action sont de prévenir le décrochage scolaire, d'éviter que les jeunes exclus soient dans la rue et de créer un lien entre le jeune et la Prévention Spécialisée.

Sur cette année 2018, nous avons pris en charge **5** jeunes garçons, âgés de **12 à 14** ans contre 4 sur l'année 2017. Un seul des collèges de la ville nous sollicite pour cette action.

Afin que nous puissions apporter aux jeunes une prise en charge adéquate en fonction de leur situation, nous avons élaboré un gros travail partenarial avec, notamment, les structures suivantes :

- La Police Nationale
- Le Secours Populaire
- Le CSAPA
- Le Centre Ados
- La Mission Locale Jeunes
- Le CIO
- La Pension de Famille de l'Association RIPOSTE.

Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée :

- **La ponctualité du jeune :**  
Tous les jeunes pris en charge ont respecté le cadre donné.
- **L'investissement et l'intérêt du jeune :**  
Les **5** jeunes ont été intéressés par ce que nous leur avons proposés. Ils ont su s'investir et se saisir de ce qu'ils ont pu entendre, apprendre et/ou voir.
- **Le changement de comportement au niveau de l'établissement :**  
Les **5** jeunes ont changé leur comportement au sein du collège puisque nous n'avons pas eu de retour négatif de la part du principal de l'établissement.
- **La prise de conscience du jeune sur ces actes :**  
Les **5** jeunes ont pris conscience des conséquences de leurs actes et tentent de changer leur comportement.

#### *4.1.3 Les interventions en classe relais*

En Janvier 2018, nous avons été contactés par un établissement scolaire de Bagnols-sur-Cèze afin d'intervenir auprès des jeunes bénéficiant du dispositif de la classe relais (**7** jeunes maximum en cours, par session).

Après une rencontre avec la coordinatrice du dispositif et l'enseignante intervenant le mercredi matin, nous avons définis que notre intervention serait axée sur des travaux de peinture sur un local à vélo d'une école maternelle de la ville.

Nous avons convenu d'intervenir de la manière suivante :

- Tous les mercredis matin, un des **2** éducateurs se rend au collège (en alternance une semaine sur deux).
- L'éducateur part à l'école maternelle de la ville avec le groupe de jeunes présents et l'enseignante.
- Arrivés sur place, l'éducateur explique le travail à effectuer aux jeunes : préparation des murs, des protections, de la peinture...
- Les jeunes peignent et nettoient leur matériel à la fin de la matinée.
- Retour au collège puis échange autour de la matinée.

Nous avons décidé de faire les trajets à pied afin que ce temps puisse nous permettre de discuter avec les jeunes.

Après un bilan effectué avec la coordinatrice en fin d'année scolaire (juin 2018), nous avons décidé de ne pas reconduire notre action de la même manière car le déroulement général n'était pas satisfaisant pour nous.

Durant le deuxième semestre de l'année, nous avons réfléchi à une nouvelle intervention auprès de ses jeunes. Nous avons rencontré les intervenants de la classe relais et avons décidé de proposer un temps d'échanges hebdomadaire avec les jeunes tous les mercredis matin de 11h à 12h afin de permettre aux jeunes d'avoir un espace d'échanges sans intervenant scolaire. Cette action débutera en début d'année 2019.

Nous sommes également intervenus, en partenariat avec une éducatrice de la PJJ sur les addictions, notamment sur le cannabis afin de sensibiliser les jeunes face à cette problématique.

Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée :

- **La connaissance du service par les jeunes**

Un des jeunes avait bénéficié du dispositif ACTE dans l'année 2017, les autres ont pu découvrir notre service mais ne sont pas venus nous voir par la suite. Cela peut être dû au fait que les jeunes de la classe relais arrivent de divers établissements et ne résident pas forcément sur Bagnols-sur-Cèze.

- **L'assiduité des jeunes :**

Beaucoup d'absentéisme au sein de la classe relais, le groupe n'était jamais au complet.

- **L'investissement des jeunes**

Les jeunes présents appréciaient cette action et étaient sensibles à la présence des plus petits lors de la récréation de l'école maternelle. Les jeunes ont été déçus de ne pas pouvoir finir le chantier, dû au manque d'organisation notamment concernant la livraison du matériel utile pour l'action (peinture et accessoires qui sont arrivés tardivement).

#### *4.2 Le forum citoyen et santé*

Lors de cette action, les **2** éducateurs sont intervenus, auprès de **36** jeunes en classe de 5<sup>ème</sup>. L'intervention portait sur les addictions, notamment le cannabis.

L'objectif principal pour le service était d'être identifié par les jeunes et de pouvoir répondre à leurs différents questionnements.

Nous avons également diffusé le court-métrage « Fume pas ta liberté » que nous avons réalisés avec des jeunes bagnolais en 2016.

Les critères d'évaluation de la Prévention Spécialisée :

- **L'intérêt des jeunes sur le thème abordé :**

Les jeunes ont été attentifs et actifs lors des échanges avec les éducateurs.

- **La connaissance du service par les jeunes :**

L'intervention a été faite sur un établissement de Bagnols-sur-Cèze, certains jeunes avaient connaissance du service, notamment de la Pépinière.

- **Le nombre de jeunes rencontrés :**

Sur cette action, nous avons revu certains jeunes sur le service. Ils sont principalement venus sur la Pépinière et/ou pour participer aux chantiers loisirs.

#### *4.3 Les actions menées avec le Centre Ados de l'Agglomération du Gard Rhodanien*

Grâce au partenariat avec le Centre Ados, l'équipe sollicite parfois les éducateurs pour des jeunes en grande difficulté, que ce soit au niveau du comportement, de l'aspect financier, des relations avec leurs parents... Cette année, les éducateurs ont été sollicités à plusieurs reprises et ont pu, notamment, accompagner **4 familles**.



### **Les interventions durant les vacances scolaires :**

Lors des vacances scolaires, le centre ados propose diverses activités aux jeunes âgés de **11 à 17 ans**. Un travail en partenariat avec notre service permet d'apporter de l'éducatif dans l'animation et de pouvoir permettre à des jeunes en grande difficulté de pouvoir accéder à certaines activités grâce à notre présence pour les accompagner.

L'objectif principal est de nous permettre, en tant qu'éducateurs, de pouvoir créer un lien avec les jeunes de **12 à 17 ans**, que nous ne rencontrons pas dans d'autres espaces tel qu'au local. Il est également possible d'élaborer un travail en partenariat avec les familles en difficulté. Le travail en partenariat entre éducateurs et animateurs permet de prendre en charge le jeune dans sa globalité. Il permet également, à nous éducateurs, d'avoir un support de médiation (les activités) avec des personnes compétentes (les animateurs) pour créer du lien avec les jeunes et ainsi de prévenir des risques de marginalisation.

Sur cette année, nous sommes intervenus sur **7** journées dans le cadre suivant :

- **4** journées auprès des 11-14 ans : nous avons pu rencontrer une quarantaine de jeunes dont 14 filles environ,
- **4** journées auprès des 15-17 ans où nous avons été en lien avec **14** jeunes dont **7** filles.

Le Centre Ados a décidé, pour cette année, de faire **2 groupes** distincts : les 11-14 ans et les 15-17 ans, avec une journée commune par semaine.

Le centre ados accueille les jeunes de l'ensemble du Gard-Rhodanien, mais **90%** des jeunes étaient bagnolais sur cette année.

Aujourd'hui, nous sommes reconnus par les jeunes et ils viennent parfois nous voir sur le service notamment sur la Pépinière et pour participer aux chantiers loisirs. Ils nous ont pleinement identifiés et connaissent nos différentes missions.

Le Centre Ados a intégré de nouveaux locaux cette année, par conséquent, les animateurs accueillent les jeunes tous les jours, midi et soir. Nous avons donc décidé de se rendre une fois par semaine, le mardi, dans leurs locaux afin de pouvoir rencontrer et échanger avec les jeunes dans un autres contextes. Cette présence a débutée en novembre 2018.

Nous avons donc effectué **7** présences sociales en cette année 2018 au cours desquelles nous avons pu rencontrer **29** jeunes.

Cette présence hebdomadaire est actuellement en période d'évaluation et de réflexion afin qu'elle soit bénéfique pour les jeunes. Nous souhaiterions mettre en place des temps d'échange, avec des sujets divers et variés afin de pouvoir accompagner les jeunes qui bénéficient du centre ados.

En 2019, nous avons pour projet de développer davantage ce travail partenarial en mettant, notamment, en place un chantier loisirs pour rénover les anciens locaux du Centre Ados, qui sont toujours à leur disposition.

Les objectifs seront de mixer les différents publics afin qu'ils puissent connaître les 2 services et être accompagnés en partenariat pour une prise en charge plus efficace.

### ***4.4 Accompagnement de l'association « L'Assauce Urbaine »***

Dans le cadre de la Prévention Spécialisée, nous sommes amenés à accompagner des jeunes dans leurs projets, pour une vie plus stable, mais pas seulement. Ces mêmes jeunes peuvent devenir une ressource pour le service et pour le quartier. C'est dans cette optique, qu'en 2017, nous avons accompagné trois jeunes, dont deux connus par la



Prévention Spécialisée, dans la création d'une association.

Cette association a pour objet de favoriser à la culture urbaine, pour ce faire, elle proposera divers ateliers : écriture, conception musicale et interprétation. L'association propose à des adhérents d'aider à la création à partir du travail qui sera effectué en atelier. L'association sera un lieu d'échange, en matière musicale et favorisera le partenariat d'association culturelle. L'association sera ponctuellement organisatrice d'événements autour de la culture urbaine.

A travers diverses activités, l'association a pour objectif transversal de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle.

Aujourd'hui l'AssaUCE Urbaine propose un atelier tous les samedis après-midi à la Pépinière depuis le début du mois novembre 2017.

Nous continuons à accompagner les jeunes créateurs de l'association dans les démarches administratives. Nous partageons notre réseau avec eux afin de leur permettre de devenir un acteur à part entière de la ville et notamment sur les quartiers prioritaires.

Nous les avons notamment accompagnés pour leur intervention sur le festival « Gard aux Arts », qui s'est déroulé sur Bagnols-sur-Cèze. Dans ce cadre-là, ils ont été sollicités par le SAVS afin de proposer des ateliers d'écriture à des personnes en situation de handicap afin qu'ils puissent proposer un texte lors de la manifestation du 17 Mai 2018. Ces ateliers ont eu lieu tous les lundis soirs, de Mars à Mai (9 ateliers), avec la présence d'un des éducateurs afin de les soutenir dans leur action.

Cette action s'est bien déroulée et a permis aux jeunes de l'association de se faire connaître au niveau, notamment de la ville de Bagnols-sur-Cèze.

Aujourd'hui, les jeunes continuent de s'investir dans leur Association et nous les laissons en autonomie tout en nous rendant disponibles lorsqu'ils nous sollicitent.



#### *4.5 Le dispositif avenir*

Le dispositif avenir a été mis en place par la Maison des Adolescents.

L'objectif principal est de permettre à des jeunes âgés de 12 à 20 ans ayant besoin d'un suivi psychologique de rencontrer un psychologue libéral.

Afin que les jeunes susceptibles de pouvoir bénéficier de ce dispositif, il faut respecter différentes étapes :

- Faire une évaluation de la situation.
- Contacter la coordinatrice du dispositif en lui envoyant une fiche de prescription et l'évaluation de la situation.
- Attendre l'accord de la coordinatrice et si la réponse est favorable, consulter la listes des psychologues libéraux disponibles.
- Contacter le jeune (si majeur) ou ses parents (pour un mineur) afin de donner la fiche de prescription et la liste des psychologues.

Cette année, 2 jeunes filles âgées de 14 et 20 ans ont pu bénéficier de ce dispositif. Nous avons pu faire le point avec elles par la suite. La plus jeune a été au bout de la démarche et voit encore le psychologue de manière régulière. La seconde a contacté le psychologue pour un rendez-vous qu'elle a par la suite annulé. Nous l'accompagnons donc à reprendre contact avec le professionnel.

## 4.6 Le dispositif RADEO

Le dispositif Radéo a été mis en place par la Maison des Adolescents. Il concerne la prévention de la radicalisation. Le service de Prévention Spécialisée a été sollicité pour intégrer ce dispositif.

Les objectifs principaux sont :

- Prévenir les jeunes en voie de radicalisation.
- Sensibiliser les jeunes sur le sujet.
- Apporter un soutien aux professionnels ou parents rencontrant ce genre de problématiques.

Sur l'année 2018, les éducateurs ont participé à **4** journées de supervision, avec la présence des différents professionnels ayant adhéré à ce dispositif, d'un psychologue et du coordinateur du dispositif. Ces rencontres permettent d'échanger sur la définition de la radicalisation et sur les différentes situations que nous pouvons rencontrer sur le terrain.

Un des éducateurs spécialisés du service a également rencontré un jeune, avec le coordinateur, qui s'était radicalisé auparavant afin de créer un lien avec lui. Ce jeune n'a jamais été revu au sein du service de Prévention Spécialisée.

## 5. Les différentes présences sociales

### 5.1 Festival Ados

L'action, qui est mise en place par le Programme de Réussite Éducative, se déroule une fois par an, sur un après-midi, il est proposé aux jeunes, âgés de **11** à **17** ans et leurs parents. La journée consiste à proposer aux jeunes et leurs parents des activités.

Pour la Prévention Spécialisée, l'objectif principal est d'être repéré par les jeunes et leurs familles et de développer le travail partenarial.

Cette année, le festival ado a eu lieu le 10 février et a compté environ **400** personnes.

### 5.2 Festival Zion d'été et Bagnols Reggae Festival

Le Zion d'été est le deuxième festival organisé par le Zion Garden. Cette année, les bénévoles se sont mis en lien avec le Bagnols Reggae Festival. La manifestation s'est déroulée sur une semaine (pour cette année du 23 au 28 Juillet 2018). Ce festival a lieu en plein air, sur Bagnols-sur-Cèze. Le Zion est accessible à tout type de population puisqu'il suffit de payer 20 euros pour pouvoir assister à tous les concerts de la semaine. Le Bagnols Reggae Festival est en revanche plus cher et nous n'avons pas croisé de jeunes en situation précaire.

Il y a beaucoup de jeunes.

Nous sommes intervenus sur **4** soirées (lundi, mardi et mercredi (au Zion) et le jeudi (au BRF)) et nous avons pu voir des jeunes que nous connaissions déjà, discuter avec certains que nous ne connaissions que de vue, puis créer du lien avec certains.

Nous avons été bien repérés, notamment grâce à notre tenue vestimentaire avec flochage mais également parce que nous intervenons sur ce festival depuis 5 ans.

Notre présence est pertinente puisque le festival se déroule sur Bagnols-sur-Cèze et fait par conséquent, « bouger » toute la ville. Nous nous rendions tant sur le lieu du festival que dans les alentours afin d'aller vers des personnes qui n'ont, par exemple, pas pu entrer.

## 6. Les réunions

### 6.1 Les réunions en interne

#### 6.1.1 La réunion de service hebdomadaire

Elle réunit les deux éducateurs spécialisés, l'éducateur spécialisé en apprentissage (jusqu'en Juillet 2018), l'animateur multimédia et la chef de service éducatif.

Il s'agit dans un premier temps d'aborder 1 ou 2 situations avec la psychologue de l'Association.

Un second temps est prévu pour aborder les aspects organisationnels en fonction des interventions prévues.

#### 6.1.2 La réunion interservices

Cette réunion d'une heure est hebdomadaire et rassemble l'ensemble des services de l'association. Il est question des usagers accompagnés en commun. Cette instance est particulièrement orientée vers les publics en errance de moins de 25 ans qui concerne donc l'ensemble des professionnels du service hébergement d'urgence, de l'accueil de jour, du pôle Accès à la santé (toxicomanie) et du service de Prévention Spécialisée.

#### 6.1.3 La réunion mensuelle d'analyse des pratiques professionnelles.

Dans la continuité de 2017, l'espace d'analyse des pratiques professionnelles a été maintenu avec la psychologue de l'association jusqu'en juin 2018.

En fin d'année 2018 un espace d'analyse des pratiques professionnelles avec un psychologue extérieur a été remis en place.

Un éducateur participe à l'analyse des pratiques professionnelles animée par la psychologue de la Mission Locale Jeunes dans le cadre du CLSPD.

### 6.2 Les réunions partenariales

#### 6.2.1 La Commission Inter-Partenariale Jeunes (CIPJ)

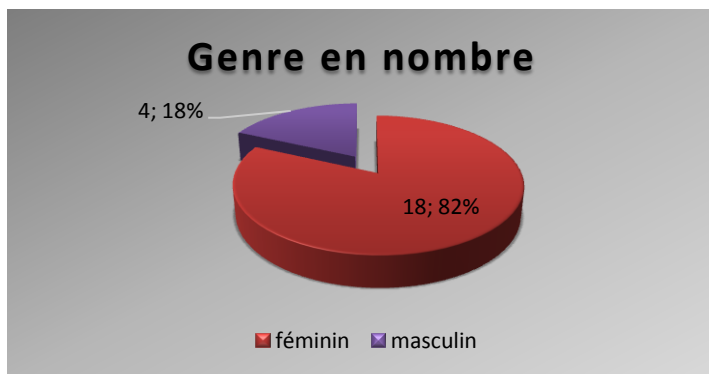
Comme depuis déjà plusieurs années, la CIPJ est organisée une fois par mois par le Service Social et Territorial du Gard Rhodanien situé au Centre Médico-Social de Bagnols-sur-Cèze.

Cette commission réunit différents partenaires tels que le SST, les CCAS de Bagnols-sur-Cèze et Pont-Saint-Esprit, la Mission Locale Jeunes, l'ASE, le STI, la PJJ, l'association Pluriels, le CPEAGL, la Prévention Spécialisée.

C'est une réunion de 2 heures au cours de laquelle nous évoquons les situations de jeunes de 17 à 25 ans en grande difficulté et pour lesquels nous cherchons des solutions d'accompagnement.

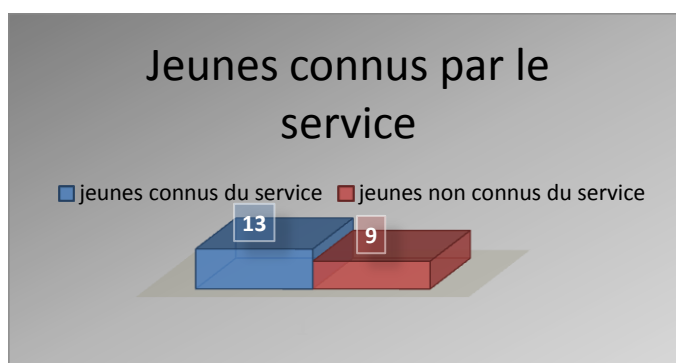
Au cours de l'année 2018, nous avons évoqué **19** situations différentes dont **3** situations de couple. Nous avons donc échangé sur les situations de **22** jeunes.

La situation de chacun des jeunes est présentée et travaillée sur une ou plusieurs réunions. En moyenne cette année, les jeunes ont été suivis dans cette commission sur **4** mois.



Nous constatons que **82%** des jeunes présentés dans cette commission sont des femmes (contre **57%** l'an, dernier).

**59%** des jeunes dont la situation est présentée en CIPJ sont connus par la Prévention Spécialisée. **8** situations ont été présentées à cette commission par notre service.



#### 6.2.2 La Commission Garantie Jeunes

Avant l'entrée en Garantie Jeunes, les dossiers des jeunes passent dans une commission afin de faire valider leur demande.

Nous intervenons à raison d'une fois par mois dans cette commission depuis Août 2016. Nous avons été sollicités par la Mission Locale Jeunes car notre présence est importante afin de pouvoir donner notre avis sur les bénéficiaires que pourrait avoir la Garantie Jeunes sur les jeunes que nous accompagnons et sur les situations parfois compliquées de certains jeunes.

L'objectif principal pour le service est d'accentuer le travail partenarial avec la Mission Locale Jeunes et de pouvoir soutenir et accompagner les jeunes dans leur démarche.

Sur l'année 2018, 129 jeunes ont été présentés pour entrer en Garantie Jeunes dont 10 sont connus par le service.

## 7. Espace interactif « La Pépinière »

Comme envisagé en 2016, l'espace interactif la pépinière est devenu un lieu de vie et d'échanges pour les habitants des quartiers environnants et également pour quelques personnes des villages proches de Bagnols-sur-Cèze.

L'objectif reste de travailler auprès de la population sur l'image des quartiers sensibles et favoriser les liens au sein de la cité. Il a évolué plus dans le sens de l'incitation de création de projets, d'associations telle « L'Assaue Urbaine » (créée dans l'année 2017) que dans l'occupationnel (jeux, loisirs...). La réduction de la fracture numérique demeure une action

majeure du lieu, avec les ordinateurs connectés sur Internet en utilisation libre, et l'assistance de l'animateur. Des cours personnalisés sont également dispensés à des personnes plus en difficulté face à un écran, qui sont généralement parmi les plus âgées.

Des actions éducatives et préventives sont assurées par la Prévention Spécialisée, notamment les chantiers loisirs qui sont gérés dans le lieu.

En plus des actions menées par l'association RIPOSTE, deux autres acteurs utilisent le lieu afin de proposer leurs activités :

- L'atelier Déclic, animé par l'écrivain public Franck DANGER, qui propose un accompagnement personnalisé aux démarches et des aides à l'utilisation de l'informatique.
- L'association « L'Assauce Urbaine » qui veut promouvoir la culture urbaine et en particulier le rap, propose des ateliers d'écriture.

## 7.1 Les actions menées en 2018

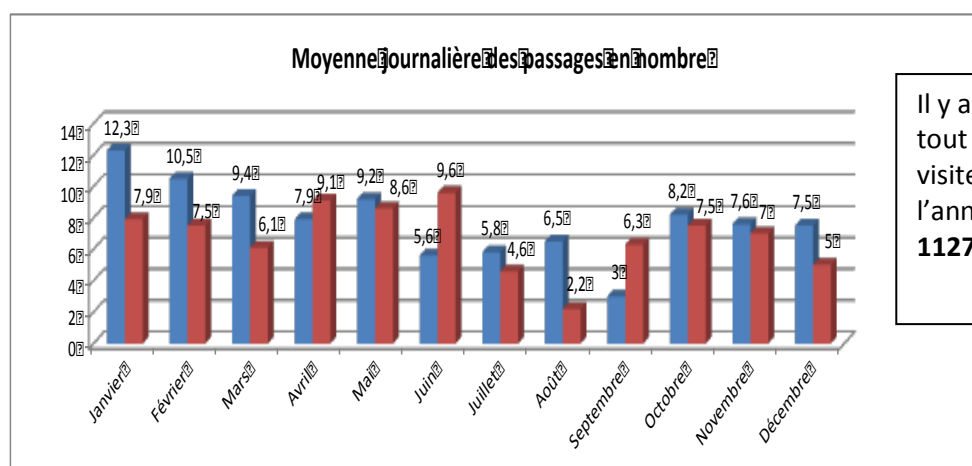
### Accueil, informatique, bureautique

- Des centaines de documents d'utilisateurs réalisés ou produits (lettres, numérisations, CV...)
- Des milliers d'impressions de documents
- Des dizaines de personnes accompagnées dans leurs démarches (de 16 ans à 70 ans...)
- Environ 150 heures de cours d'informatique personnalisés

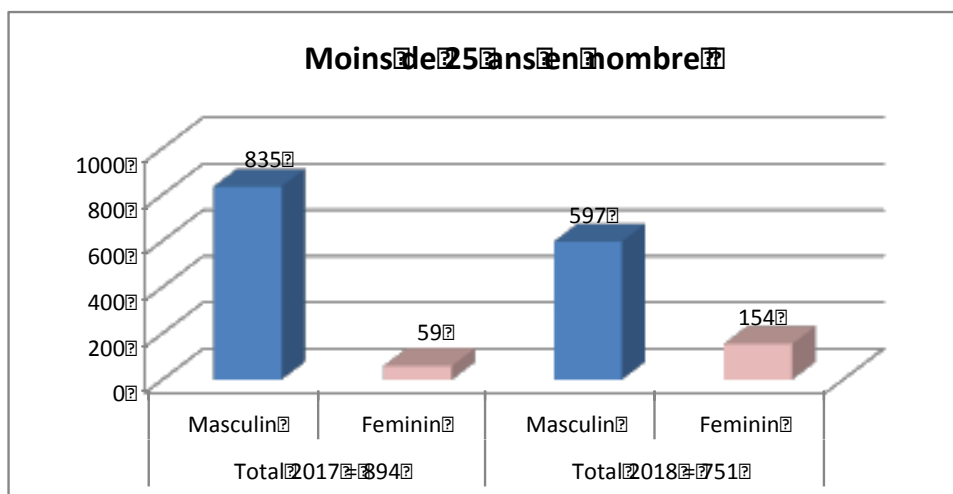
### Actions éducatives

- **34** sessions de chantiers loisirs, **60** jeunes y ont participé.
- Une dizaine de jeunes dirigés vers le centre Ados
- **32 heures** de permanence sur le dispositif « Promeneurs du Net »
- Création de l'association « L'Assauce Urbaine »
- Caractéristiques du public accueilli en 2018
- En 2016, **89 personnes** différentes ont utilisé le lieu toutes générations confondues avec une majorité de 12 – 18 ans mais également des personnes de + de 51 ans.
- En 2017, malgré la fermeture de septembre, le lieu a accueilli **130 personnes** différentes. La proportion d'adultes dans le public est devenu plus conséquente, renforçant le caractère multi-générationnel du lieu.

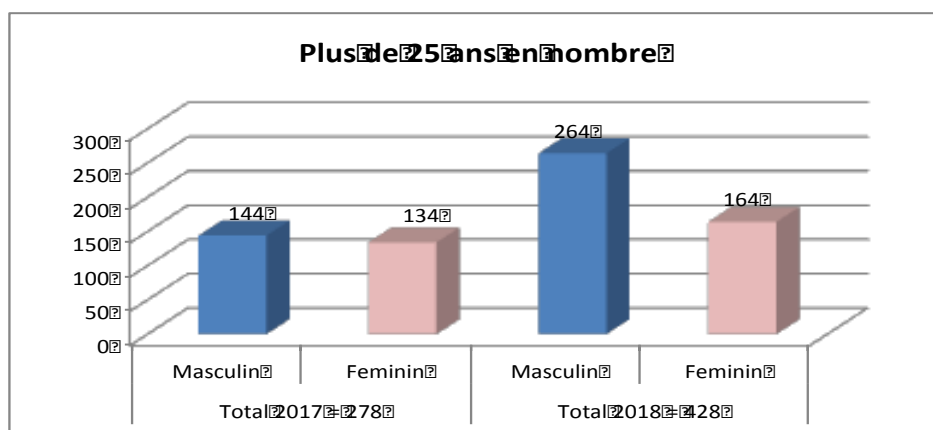
## 7.2 Caractéristiques des personnes accueillies



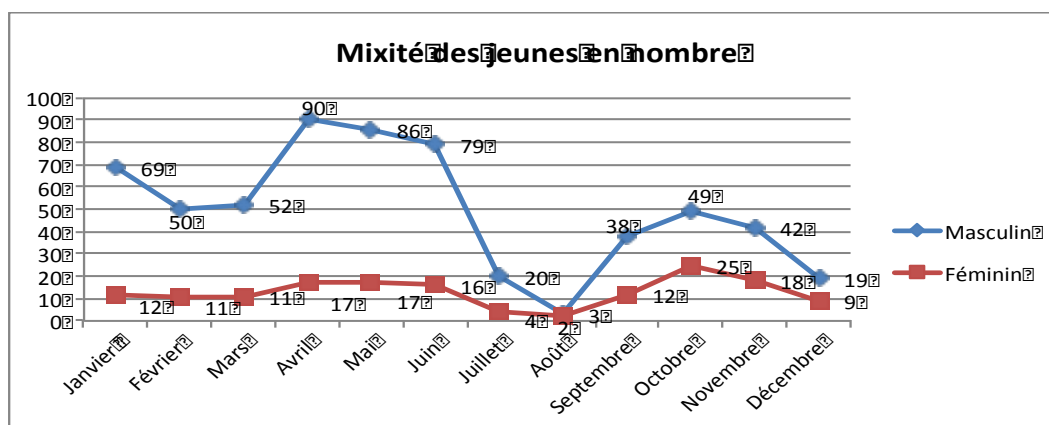
Le nombre de visites en 2018 est en légère augmentation et le taux de fréquentation journalière représente une moyenne de 7 personnes par jour.

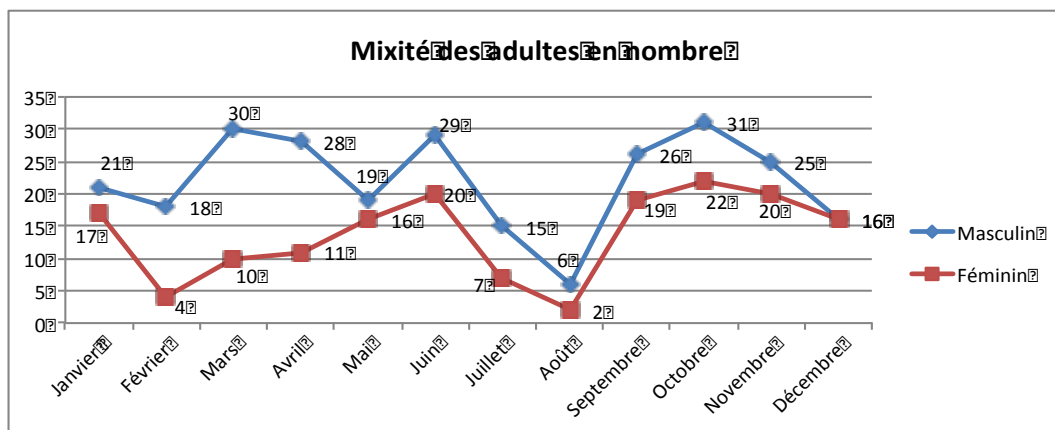


Pour cette tranche d'âge, nous constatons que le public féminin a augmenté en 2018 de **14%** par rapport à 2017. Une jeune femme en service civique a mis en place un atelier danse en partenariat avec la maison du projet ce qui a certainement contribué à un plus grand nombre d'un jeune public féminin.

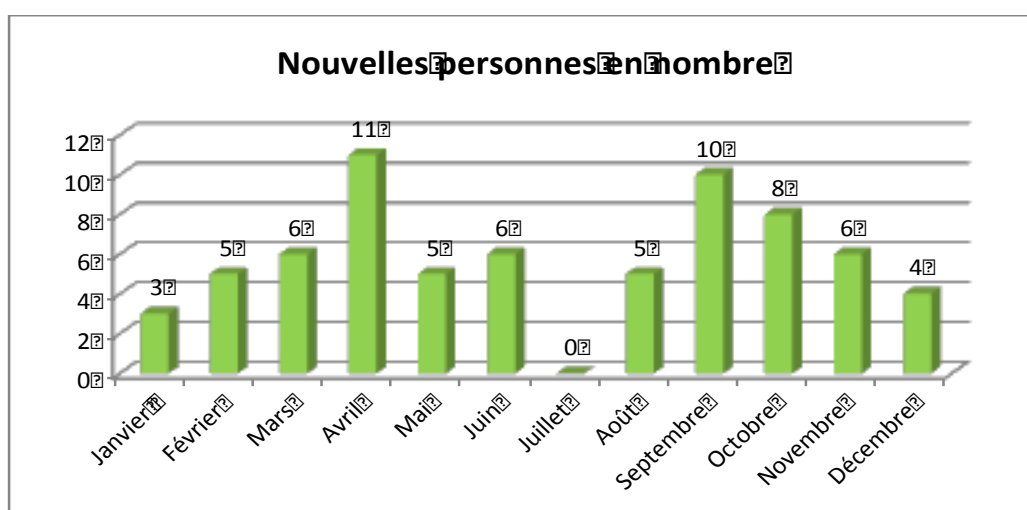


La tendance se poursuit pour le public adulte puisque nous notons une augmentation de fréquentation du public féminin de **10%** en 2018.



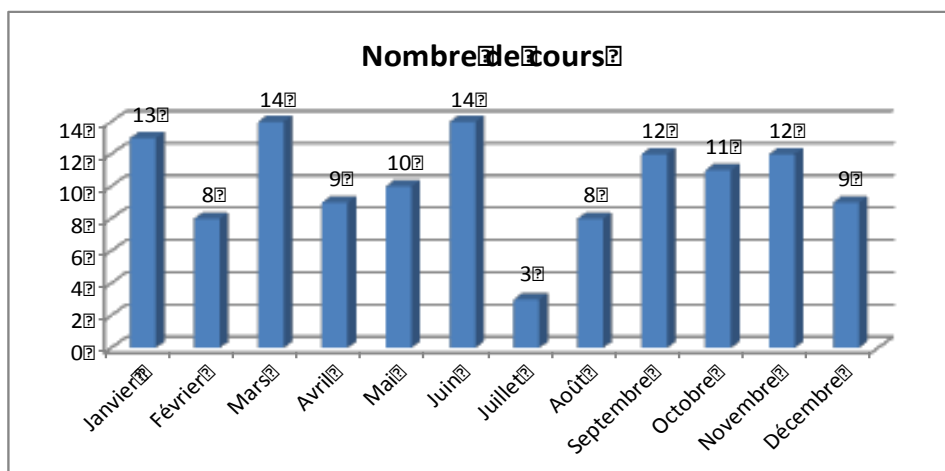


Les courbes de la mixité révèlent la grande proportion de public masculin avec une nette différence sur le public adulte qui compte davantage de femmes que chez les moins de 25 ans qui restent très peu visibles dans le quartier.



**69** nouvelles personnes sont venues à la pépinière en 2018 et le nombre de cours donnés par l'animateur multimédia s'élève à **123**.

L'espace interactif de la pépinière est maintenant connu et repéré par les habitants du quartier qui s'arrêtent plus facilement pour demander de l'aide pour la réalisation de CV et autres démarches par internet.





## 9. Conclusion et perspectives 2019

Le service prévoit la poursuite des chantiers loisirs au cœur du quartier dont la pertinence est avérée pour prévenir les risques de marginalisation, de radicalisation et pour favoriser le lien intergénérationnel. Ces chantiers seront également diversifiés avec des activités de jardinage dans le cadre des jardins partagés dont RIPOSTE a loué une parcelle. Ainsi, le travail autour du lien intergénérationnel trouvera toute sa pertinence dans ce projet de cultiver la terre avec d'autres habitants de Bagnols. Cette proposition a reçu une forte adhésion.

Compte tenu de la charge de travail des éducateurs spécialisés en dehors de la pépinière et la montée du public adulte pour prendre des cours, il nous a semblé judicieux pour l'année 2019 de rattacher la pépinière au pôle social.

Un court métrage ayant pour thème « Le harcèlement » a été réalisé en partenariat avec le collège du Ventadour et le Programme de Réussite Éducative et sera diffusé en 2019.

En fin d'année 2018 des demandes croissantes pour le dispositif ACTE nous a amenés à élargir cette action à d'autres collèges, ce qui permet de favoriser le travail avec les familles, de prévenir les risques de déscolarisation et de dérives de certains collégiens. Des demandes autour de la prévention des addictions (cannabis et écrans) nous indiquent un manque de prévention autour de ces questions et constitue pour nous un angle de réflexion à ne pas négliger.

2019 sera l'année pour réaliser l'évaluation externe du Service de Prévention Spécialisée.

Nous continuerons bien évidemment le travail de partenariat avec les instances du CLSPD le Conseil Départemental, la Mission locale et l'ensemble de nos partenaires sans lesquels le service de Prévention Spécialisée ne pourrait pas œuvrer en cohérence dans le projet individuel de notre jeune public.

